

PATOIS ET LOCUTIONS DU PAYS DE BEAUNE

Du même éditeur

ENCYCLOPÉDIE DE LA CÔTE-D'OR

Bourgs et villages du pays de Pouilly-en-Auxois
Bourgs et villages du pays de Bligny-sur-Ouche
Bourgs et villages du pays de Sombornon
Jacques Denizot, 3 volumes : 2019, 2022, 2022.

LE PATOIS BOURGUIGNON

Anatole Perrault-Dabot, 2023.

LE PARLER BOURGUIGNON DE L'AUXOIS

Vocabulaire Patois (Sainte-Sabine et ses environs) XIX^e siècle
Jacques Denizot, 2018.

TRADITIONS, SUPERSTITIONS ET LÉGENDES DE L'AUXOIS

Textes du XIX^e et du début du XX^e siècles
Collectif, 2018.

CHÂTEAUNEUF EN AUXOIS

Au fil du temps, au fil des pas...
Jacques Lonchamp, 2018.

LES BLONDEAU DE CHÂTEAUNEUF

*Le roman vrai d'une famille et
d'un village bourguignons sous la Révolution*
Jacques Lonchamp, 2020.

VOYAGE PITTORESQUE EN BOURGOGNE

Département de la Côte-d'Or
Département de Saône-et-Loire
Charles Hippolyte Maillard de Chambure, 2 volumes : 2020.

Photographie de couverture : Vigneron bourguignon, Nuits-Saint-Georges,
Éditions L. Bernuy, 1934.

PATOIS ET LOCUTIONS DU PAYS DE BEAUNE

CONTES & LÉGENDES – CHANTS POPULAIRES

Charles Bigarne



Éditions JALON, 2025

© 2025, Éditions JALON. Tous droits réservés.
contact@editions-jalon.fr
ISBN 978-2-491068-93-6
Dépôt légal : septembre 2025

Avant-propos de l'éditeur

L'analyse des ouvrages consacrés au parler régional bourguignon – ou « patois bourguignon » pour reprendre la terminologie traditionnelle – permet de distinguer trois catégories principales de publications :

Des « glossaires locaux », souvent rédigés à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle par un auteur un peu lettré d'un « petit pays » qui cherche à conserver la mémoire du vocabulaire local. Les plus intéressants sont illustrés par des phrases tirées de la vie courante. Nous avons republié dans cette catégorie l'excellent glossaire de l'abbé Jacques Denizot, paru en 1910, intitulé *Vocabulaire patois (Sainte-Sabine et ses environs) XIX^e siècle*. La comparaison de ces divers recueils permet de prendre conscience de la variabilité notable des parlers d'une localité à une autre.

Des « glossaires de synthèse », établis par des érudits férus de linguistique, qui se proposent de dégager, à partir des multiples publications du premier type, ce qu'ils définissent comme le « cœur du parler bourguignon », en sélectionnant les mots qui se retrouvent dans un grand nombre de glossaires locaux. Nous avons republié dans cette catégorie l'intéressante analyse d'Anatole Perrault-Dabot, parue en 1897, intitulée *Le patois bourguignon*.

Des « dictionnaires historiques et culturels », établis par des érudits passionnés d'histoire locale, qui replacent le parler régional au sein de la culture régionale. Dans ces ouvrages, chaque entrée est accompagnée de commentaires étymologiques, historiques et culturels, avec des citations tirées de documents d'archive, de textes littéraires ou de textes populaires, comme les proverbes, les contes et les chansons. Le présent ouvrage de Charles Bigarne, publié en 1891, illustre brillamment cette troisième catégorie.

La présente édition du dictionnaire de Charles Bigarne comporte, outre cet « avant-propos de l'éditeur », des renvois vers les ouvrages cités précédemment. Chaque entrée est accompagnée de la mention *L* (pour local) si elle fait partie du glossaire local de l'abbé Denizot, et de la mention *S* (pour synthèse), si elle a été retenue dans le « patois bourguignon de base » de Perrault-Dabot.

On peut remarquer que sur les 675 entrées du présent dictionnaire, 193 seulement (29 %) sont communes avec le glossaire local de Denizot, malgré ses 1289 entrées. Ce chiffre souligne la diversité des parlers, en dépit de la proximité de Beaune et de Sainte-Sabine, distants d'une quarantaine de kilomètres. Parmi les autres explications, on peut relever que Bigarne intègre du vocabulaire ancien, au contraire de Denizot, et que l'inclusion ou non du français « *différemment accentué* », comme dit Bigarne, modifie considérablement le nombre des entrées. À noter, par ailleurs, que 104 des 195 termes du dictionnaire de synthèse de Perrault-Dabot se retrouvent dans le présent ouvrage (53 %), ce qui montre une relative réussite de cette synthèse.



Complétons cet avant-propos par une rapide présentation de l'auteur. Charles Bigarne (1825–1911), natif de Beaune, a longtemps résidé à Chorey-les-Beaune où il est décédé. Après des études de droit, il est devenu greffier puis voyageur de commerce. À côté de ses activités professionnelles, il s'est passionné pour l'histoire et la culture locale. Il s'est impliqué dans de nombreuses sociétés savantes tant nationales (membre correspondant de la Commission des Antiquités et de la Société nationale des Antiquaires) que bourguignonnes (Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune dont il est devenu vice-président et Société Éduenne d'Autun).

Il est l'auteur de nombreux ouvrages (*Histoire de Chorey et de ses seigneurs*, *Les Rues de Beaune*, *Esquisse historique sur la ville de Beaune*, *Esquisse historique sur les épidémies et les médecins de Beaune avant 1789* avec Charles Aubertin, *Étude historique sur le chancelier Rolin et sur sa famille*, etc.) et d'une grande quantité d'articles dans des revues et journaux locaux.

Maurice Emmanuel, auteur de l'ouvrage *XXX chansons bourguignonnes du pays de Beaune*, décrit l'homme en ces termes :

« Dans le souvenir de ceux qui l'ont connu, Charles Bigarne, le patient explorateur des traditions de son pays, apparaît comme l'un des derniers et plus parfaits Bourguignons du Beaunois.

Sa bonhomie malicieuse, sa finesse et son franc-parler, son accent du terroir, et pour l'extérieur, une physionomie mobile, des yeux rieurs, le désignaient à l'attention.

Dans les réunions auxquelles il prenait part, il devenait le conteur écouté : c'est un rôle qu'il ne sollicitait point, mais qu'on lui adjugeait ; et il se laissait faire. Et c'était délices de l'entendre, de le voir. Toute la vie de notre Bourgogne, toute sa sève jaillissaient de sa parole et de son geste, la vie des bourguignons surtout, race alerte, sarcastique dont Charles Bigarne, humaniste raffiné, savait faire jaillir les pointes, sans blesser l'ouïe des "acoutants". »

Préface de l'auteur

L'antique gouvernement, dont le lien fédératif unissait tous les peuples de la Gaule, laissait à chacun d'eux une somme de liberté considérable. Les Romains et les Burgondes respectèrent les coutumes de ces diverses nationalités. Pendant la période du Moyen Âge, les ducs, les comtes, les prévôts, les maires ont mis leur gloire à sauvegarder les droits et les privilèges particuliers de leurs domaines.

Lorsque l'unité française fut accomplie, les différents membres du corps social continuèrent, au point de vue des usages, leur existence individuelle. Les États et les Parlements surent maintenir les coutumes locales jusqu'en 1790 et assurer aux individus une somme de liberté beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement.

Les changements politiques, le rapide développement de voies de communication, l'énorme diffusion des journaux et des livres ont modifié tout cela. On a voulu établir non pas seulement l'égalité politique, mais encore l'uniformité dans le langage, dans les habitudes, dans les vêtements. Je ne critique pas, je constate.

Parcourez la France entière, vous remarquerez que les costumes nationaux disparaissent et, avec eux les curieuses légendes, les chants primitifs, les divers types de l'architecture provinciale. Il en est de même pour les patois : il faut aller dans les bruyères de la Bretagne, sur le granit du Morvan, au milieu des landes de la Gascogne, pour trouver les mœurs de nos ancêtres, pour recueillir les expressions pittoresques que la langue française a dédaignées. Il y a quarante ans, les pâtres de la Bresse et les vigneronns de la Côte-d'Or parlaient le patois : dans quarante ans, les jeunes auront peine à le comprendre.

Placée entre les deux grands centres de la langue d'Oïl et de la langue d'Oc, la Bourgogne a composé son langage avec des élé-

ments empruntés aux deux idiômes. Aussi éloignée de la redondance méridionale que du grasseyement des hommes du Nord, elle s'est créé une langue mixte dans laquelle les rudes monosyllabes des Celtes se sont adoucis par l'accentuation euphonique des Grecs de Massilia et des Romains de la Provence. Déjà les migrations antiques avaient modifié leur langage. Un ouvrage récent a établi que la grande invasion de l'Italie par Hannibal était en majeure partie composée de Gaulois. De retour dans leurs huttes, ces soldats ont nécessairement introduit quelques mots nouveaux, quelques rites religieux, quelques procédés industriels, empruntés à la race sémitique.

L'élément latin tient une grande place dans la composition du patois bourguignon. Cela doit être : l'occupation a été assez longue et assez complète pour modifier profondément la langue, la religion et les coutumes. « Nous trouverions à coup sûr, dans cet ensemble de considérations, plus d'éléments romains que d'éléments germaniques. Nous y reconnâtrions l'empreinte ineffaçable de cette civilisation romaine qui, avec l'aide du christianisme, a été la mère de la nôtre. »¹ Ces réflexions, appliquées aux institutions, au culte, à la jurisprudence, peuvent aussi s'appliquer à la langue : nous verrons, dans le cours de ce lexique, l'élément romain dominer sensiblement tous les autres. D'ailleurs, n'était-ce pas souvent un retour à l'origine ? Le latin n'était-il pas formé en partie avec le Gaulois ? Les migrations de nos ancêtres dans la péninsule italique se perdent, comme l'on dit, dans la nuit des temps².

Les Burgondes apportèrent dans notre pays quelques éléments nouveaux, mais le mélange ne fut pas égal. Certains territoires, et notamment les villages éloignés des villes, absorbèrent une plus grande part de l'influence étrangère. D'autre part, et j'aurais dû commencer par constater ce fait, l'origine première n'est pas la même dans toute la Côte-d'Or. Les Lingons au Nord-Est, les Éduens dans la partie centrale, les Séquanais du côté de l'Orient, avaient sans doute un fonds commun de langage, mais le manque ou la rareté des routes, joint à un état fréquent d'hostilité, constituèrent des dialectes différents. Le patois de Dijon est, à celui d'Autun et de Dôle, ce que l'allemand est au flamand. Notre arrondissement de Beaune, rapproché d'*Augustodunum*, a des consonnances ouvertes, des inflexions

¹ G. Bulliot, *Système défensif des Romains*, p. 219.

² Dans son ouvrage sur le patois de la Franche-Comté, M. Foliot, de Montbéliard, a essayé de démontrer que la langue latine a été formée, en majeure partie, avec les idiomes de l'Est de la France.